

Châtillon, le 5 juillet 2013

A l'attention de Mr Édouard ROSSELET  
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Hauts de Seine  
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale  
167-177 avenue Joliot-Curie  
92013 Nanterre Cedex

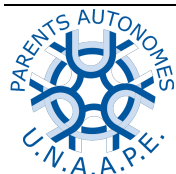
Objet : Affectations en classe de seconde

Monsieur le Directeur Académique,

Selon les informations qui nous ont été communiquées, il y a eu des problèmes d'affectation en seconde cette année, dus à une programmation erronée du logiciel Affelnet, laissant ainsi entre 100 et 200 enfants sans affectation. Ceci a amené à un projet de fermeture d'une classe de seconde au lycée Monod et à l'impossibilité pour des élèves d'être affectés à leur premier choix.

Nous avons été alertés en particulier par des familles de Châtillon dont les enfants n'ont pas eu d'affectation pour le lycée de secteur demandé, le lycée intercommunal Jacques Monod de Clamart (le plus proche géographiquement et donc naturellement demandé en premier choix par les familles), et qui ont eu une affectation plus éloignée de leur domicile au lycée Montesquieu sur la commune du Plessis-Robinson ou au lycée Jean Jaurès de Châtenay-Malabry.

Aussi, nous nous adressons à vous pour vous demander votre implication afin que cette anomalie soit corrigée et qu'une grande majorité de ces élèves trouvent **très rapidement** une affectation en seconde conforme à leurs souhaits.



**Association Autonome des Parents d'Élèves de Châtillon  
(U.N.A.A.P.E. – Châtillon)**

Siège administratif : 2 rue Guynemer – 92 320 Châtillon  
Tél : 06 20 53 11 38 Mél : [anne.agin@free.fr](mailto:anne.agin@free.fr)  
Affiliée à l'U.N.A.A.P.E.

Nous profitons par ailleurs de cette occasion pour insister sur le fait que le lycée intercommunal Monod est saturé avec 1 256 élèves inscrits sur cette année scolaire 2012-2013 et que les effectifs annoncés sur les prochaines années ne sont pas prévus à la baisse.

Dans son courrier du 7 juillet 2010, l'UNAAPE de Châtillon avait déjà abordé ce sujet de la prévision des structures d'accueil et de leur implantation.

Quelles sont les dispositions prévues sur une possible construction ou l'aménagement d'une annexe pour le lycée Monod ?.

Nous savons que l'éducation des enfants et que la mise en œuvre des conditions propices pour leur apprentissage sont des sujets importants pour vous et nous comptons sur votre implication sur ce sujet.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

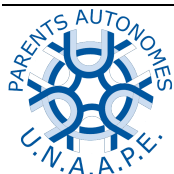
En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier auquel se joint notre union départementale, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre considération distinguée.

Anne AGIN  
Présidente A.A.P.E Châtillon  
174 avenue de Paris 92320 Châtillon  
06 20 53 11 38  
anne.agin@free.fr

Jean-Philippe SANTÉ  
Président UNAAPE Hauts-de-Seine  
hauts-de-seine@unaape-idf.org

Destinataires en copie électronique:

M.SHOSTECK Maire de Châtillon, Mme RONDEAU Inspectrice de Châtillon,  
Mme GOURIET conseillère générale, Mme MARACINEANU conseillère régionale, Mesdames les Principales des Collèges Georges Sand et Paul Eluard de Châtillon, Mme le Proviseur du Lycée Monod.



**Association Autonome des Parents d'Élèves de Châtillon  
(U.N.A.A.P.E. – Châtillon)**

Siège administratif : 2 rue Guynemer – 92 320 Châtillon  
Tél : 06 20 53 11 38 Mél : [anne.agin@free.fr](mailto:anne.agin@free.fr)  
Affiliée à l'U.N.A.A.P.E.